Envoyé en préfecture le 17/10/2023
Reçu en préfecture le 17/10/2023
Publié le 17 OCT. 2023
ID : 081-268101086-20231016-18_DL16_161023-DE

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de membres :
En exercice : 9
Présents : 5
Procurations : 1
Votants : 6
N° 16 / 2023

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LAVAUR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Décision modificative n° 1 – Budget Portage des repas à domicile

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LAVAUR SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize octobre, à seize heures quinze, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LAVAUR, légalement convoqué le dix octobre, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Isabelle BALAT, le Président étant empêché et excusé.

Étaient présents : Mme BALAT, M. BARATEAU, M. CASSARINO, M. BEAUVAL, Mme MAURIES.

Étaient excusés : M. CARAYON, M. DELORD, M. RENAULT, Mme FAURE.

Avait donné pouvoir : M. DELORD à Mme BALAT.

La vice-présidente expose au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, qu'afin de permettre les écritures comptables de remboursement de traitement du personnel remplaçant et titulaire dont la répartition des affectations a évolué après le vote du budget et la prise en compte de la majoration nationale du point d'indice de + 1.5% au 1ier juillet 2023, il est nécessaire d'abonder le chapitre 012 frais de personnel.

Ainsi, il est proposé d'approuver la décision modificative n° 1 suivante :

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
706	Produits divers de gestion courante Vente de repas	+ 38 000€
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
6218	Autre personnel extérieur au service	+ 38 000€

.../...

Envoyé en préfecture le 17/10/2023
Reçu en préfecture le 17/10/2023
Publié le 17 OCT. 2023
ID : 081-268101086-20231016-18_DL16_161023-DE

.../...

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité.

ACCEPTE la décision modificative budgétaire n° 1, telle qu'elle est énoncée, ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Bernard CARAYON.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CCAS
LAVAUR
81500 LAVAUR